



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٩٥٤+ +٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 06/10/2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à l'augmentation de capital de la société « L'AIR LIQUIDE SA » réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 6 octobre 2023 le prospectus préliminaire relatif à l'augmentation de capital de la société « L'AIR LIQUIDE SA » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 750 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société Air Liquide Maroc.

Le prix de souscription sera fixé le 30 octobre 2023.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Le règlement du PEGI du Groupe Air Liquide du 22 juillet 2005 et son avenant du 1<sup>er</sup> août 2008 et sa mise à jour de juillet 2021 ;
- Le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 2 mars 2023 sous le numéro D23-0068 ;
- Le rapport financier semestriel 2023.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, sur le site internet de l'émetteur, ainsi qu'auprès de BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

CP/EM/046/2023

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 75

**E-Mail :** [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)